



# 10 BONNES RAISONS DE RECRUTER UNE PERSONNE HANDICAPÉE

Le guide Emploi/Handicap des entreprises



L'ADAPT - ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES  
[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net) - [www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)



monster\*

sodexo\*  
Faire de chaque jour un jour meilleur

# LES 10 BONNES RAISONS

Raison n°1

**Votre entreprise gagne à recruter des personnes motivées.**

Raison n°2

**Votre entreprise gagne à choisir des personnalités dynamiques.**

Raison n°3

**Votre entreprise gagne à se doter de nouveaux talents.**

Raison n°4

**Votre entreprise gagne à recruter des collaborateurs fiables.**

Raison n°5

**Votre entreprise gagne à cultiver l'esprit d'équipe.**

Raison n°6

**Votre entreprise gagne à favoriser l'épanouissement de tous.**

Raison n°7

**Votre entreprise gagne à intégrer les différences.**

Raison n°8

**Votre entreprise gagne à valoriser son identité.**

Raison n°9

**Votre entreprise y gagne financièrement.**

Raison n°10

**Votre entreprise gagne à faire le premier pas !**



Georges Riffard  
Président de L'ADAPT

L'ADAPT, fidèle à sa mission d'accompagnement de la personne handicapée dans ses démarches d'insertion sociale et professionnelle, propose à l'attention des entreprises ce guide réactualisé des « 10 Bonnes Raisons de recruter une personne handicapée ». Réalisé avec et pour les entreprises, il repose sur des témoignages d'entreprises comptant des travailleurs handicapés dans leurs effectifs.

Il en ressort la grande satisfaction des chefs d'entreprises quant aux compétences et à la motivation des travailleurs handicapés qu'ils emploient. Ces propos sont confirmés par l'opinion des entreprises employant des personnes handicapées - soit 75% des entreprises de notre pays - qui expriment à plus de 90% leur satisfaction. En résumé, les travailleurs handicapés assument clairement leur poste de travail et contribuent à l'esprit d'équipe, tout en intégrant les différences. De plus, aujourd'hui, l'emploi des travailleurs handicapés est socialement considéré comme un critère de qualité de l'entreprise, un élément objectif de la citoyenneté, un « supplément d'humanité ».

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées renforce l'obligation des entreprises en matière d'emploi des travailleurs handicapés, notamment de celles qui n'emploient aucun travailleur handicapé. Il faut donc rebondir positivement et transformer cette contrainte en une opportunité favorable. L'ADAPT propose aux entreprises qui le souhaitent des compétences pour les accompagner dans cette voie.

Je souhaite que ce guide vous conforte dans vos démarches de recrutement et forme des vœux pour qu'elles aboutissent au développement de l'emploi de personnes handicapées dans votre entreprise.

## REPÈRES

**L'ADAPT - association créée en 1929 et reconnue d'utilité publique en 1934 - travaille à l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées.**

**L'ADAPT est à l'origine de la 1<sup>ère</sup> Semaine pour l'emploi des personnes handicapées en 1997.**

**L'ADAPT a créé en 2001 le Réseau des Réussites, réseau de bénévoles qui parrainent des demandeurs d'emploi handicapés.**

**L'ADAPT organise en 2003 les 1<sup>ers</sup> Etats Généraux de la Citoyenneté des Personnes Handicapées, lance en 2004 les Trophées Handicap et Citoyenneté, crée en 2005 le Jobdating® et l'Handicafé® en 2007.**

# Raison



## Votre entreprise gagne à recruter des personnes motivées

***Les personnes handicapées redoublent de motivation pour démontrer le bien-fondé de leur recrutement.***

« Quand j'ai appris que j'étais atteinte d'une polyarthrite rhumatoïde, j'étais comme "anéantie" par cette nouvelle. Je me suis alors dit que ce malheur était suffisant pour ne pas y ajouter l'échec scolaire et le chômage. Je me suis alors investie énormément dans mes études puis dans mon travail.

Aujourd'hui, mon traitement médical me permet d'avoir une vie presque normale, je suis devenue journaliste, et à chacun de mes entretiens d'embauche, ce qui ressortait le plus, c'était ma volonté et ma motivation. »

**Elise**

Journaliste atteinte d'une polyarthrite rhumatoïde

# Raison



## Votre entreprise gagne à choisir des personnalités dynamiques

***"Combattantes du quotidien", les personnes handicapées savent relever les défis.***

« Les personnes handicapées, lorsqu'elles sentent que l'entreprise investit sur elles, sont plus responsables que la moyenne des autres salariés. »

**M. Defond**

Directrice des ressources humaines,  
S.I.C.A.R.E.V. (handiplace)

**82%** des salariés ayant un ou plusieurs collègues handicapés, les perçoivent comme aussi performants. (Sondage Louis Harris)

# Raison



## Votre entreprise gagne à se doter de nouveaux talents

***Les personnes handicapées sont porteuses de capacités qu'elles développent pour compenser leur handicap.***

« Je suis infirme moteur cérébral : il est vrai que pour moi "pianoter" sur un clavier est difficile, c'est pourquoi j'ai cultivé le sens du mot juste, un vrai goût pour la synthèse et une mémoire accrue. »

**Jean-Baptiste**

Consultant associé de RHEA Développement,  
infirmes moteur cérébral

# Raison



## Votre entreprise gagne à recruter des collaborateurs fiables

***Les personnes handicapées sont aussi présentes, autonomes et productives que les autres.***

« Au départ, je bénéficiais d'une attention plus importante de la part de mes collègues. Très rapidement, cela s'est arrêté, car ils ont compris que j'étais là pour travailler et que les règles étaient les mêmes pour tout le monde. »

**Bernard**

Cadre supérieur à la production courrier de La Poste,  
a perdu l'usage du bras gauche

**80%** des salariés ayant un collègue handicapé n'ont pas constaté de surcharge de travail.

(Sondage Louis Harris)

# Raison



## Votre entreprise gagne à cultiver l'esprit d'équipe

***Les personnes handicapées sont facteur de rassemblement et vecteur de confiance.***

« L'emploi d'un travailleur handicapé permet de renouveler l'intelligence de ce qu'est une communauté d'entreprise, une intelligence de la dépendance réciproque, de la complémentarité dans la fragilité. »

**S. Rouillois**

Philosophe et consultant, Ombres et Lumière N°146

« Quand je pars en négociation, j'aime être accompagné d'André qui est malvoyant. D'abord parce que nous nous entendons bien ! Mais aussi, parce que je sais que la conversation prendra une autre tournure. La personne qui sera en face de moi est souvent impressionnée au premier abord par André, puis elle se dit : cette "boîte" doit être différente des autres ! »

**Pascal**

Commercial dans l'agroalimentaire, collègue d'André, malvoyant

# Raison



## Votre entreprise gagne à favoriser l'épanouissement de tous

***Pour apprendre à chacun à s'accepter et à accepter les autres.***

« Plus les salariés sont épanouis, c'est-à-dire plus ils s'acceptent pour ce qu'ils sont et plus ils sont capables de donner leur potentiel à l'entreprise. Or sur ce plan, l'insertion des personnes handicapées joue un rôle. »

**C. Boiron**

PDG des Laboratoires Boiron

# 91%

**des sondés affirment être prêts à se mettre à la disposition d'une personne handicapée récemment recrutée pour l'aider, soit dans son travail quotidien, soit à s'intégrer dans l'équipe.**  
(Sondage Louis Harris)

# Raison



## Votre entreprise gagne à intégrer les différences

***Les personnes handicapées sont un enrichissement pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise et ses clients.***

**88%** des personnes ayant un collègue handicapé disent l'expérience enrichissante, de nature à modifier le regard sur les personnes handicapées (83 %) et à donner du sens à leur travail (60 %).  
(Sondage Louis Harris)

*La nouvelle loi spécifie le principe de non-discrimination : les employeurs sont tenus de prendre les mesures appropriées pour permettre aux travailleurs handicapés d'accéder à un emploi, de le conserver ou d'y progresser.*

# Raison



## Votre entreprise gagne à valoriser son identité

***Les personnes handicapées apportent à l'entreprise un "supplément d'humanité".***

*L'intégration des personnes handicapées constitue une formidable opportunité de développer la responsabilité sociétale des entreprises sur les thèmes de la diversité et de l'égalité des chances. Ces efforts sont valorisés par les agences de notation sociale. Le handicap devient alors un argument social aux répercussions économiques, à travers les fonds éthiques d'investissement qui s'appuient sur les notations des agences pour constituer leurs portefeuilles d'actions.*

**75%** des personnes interrogées considèrent que l'embauche de personnes handicapées par leur entreprise constitue un point d'image positif et les influence favorablement dans la perception de leur employeur.  
(Sondage Louis Harris)



## Votre entreprise y gagne financièrement

***Aide à l'embauche et aux formations, adaptations des postes de travail, contributions légales diminuées.***

### **Prime à l'insertion**

**1 600 €** : c'est le montant de la subvention forfaitaire pour la signature d'un CDI ou d'un CDD d'au moins 12 mois pour chaque personne handicapée recrutée.

### **Aides au contrat de professionnalisation**

**1 525 €** : c'est le montant de la subvention forfaitaire par période de 6 mois, en appui d'un contrat de professionnalisation des jeunes handicapés de moins de 30 ans (3 050 € versés si la personne handicapée a plus de 30 ans).

### **Aides à l'apprentissage**

**1 525 €** : c'est le montant de la subvention forfaitaire par période de 6 mois (ou 3 050 € par période de 12 mois, année scolaire d'apprentissage), en appui d'un contrat d'apprentissage, pour chaque apprenti handicapé de moins de 30 ans.

**3 050 €** : c'est le montant de la subvention forfaitaire par période de 6 mois, en appui à un contrat d'apprentissage dans le cadre d'un projet de création d'entreprise (quel que soit l'âge de la personne handicapée).

### **Aide au tutorat**

Pour préparer et assurer l'intégration d'un salarié handicapé à son poste ou le suivi d'un stagiaire pendant sa formation, bénéficier d'un tuteur, interne ou externe à l'entreprise. L'employeur, destinataire de la subvention Agefiph, peut ainsi faire appel à un tuteur formé à l'accompagnement des personnes handicapées et le rémunérer pour ses heures de tutorat.

### **Aide à l'adaptation des situations de travail**

Pour accueillir une personne handicapée, l'entreprise peut bénéficier d'une subvention de l'Agefiph pour aménager son poste, son outil de travail ou adapter l'organisation du travail.

- Etude préalable définissant les besoins
- Moyens techniques ou organisationnels à mettre en oeuvre

Tout établissement d'au moins 20 salariés doit employer 6% de travailleurs handicapés : sans quoi, une contribution calculée en fonction du nombre de salariés devra être versée à l'Agefiph. Depuis le 11 février 2005, les modalités de calcul sont fixées par décret avec un maximum de 600 fois le SMIC horaire par bénéficiaire non employé.

Ce tableau présente à titre indicatif la contribution à verser à l'Agefiph en fonction de votre nombre de salariés et si vous ne faites appel à aucun sous-traitant, stagiaire ou salarié handicapé :

Nombre de salariés de votre entreprise	20	40	100	200
Nombre de salariés handicapés pour atteindre le quota de 6%	1	2	6	12
0% de salariés handicapés	3 376 €	6 752 €	20 256 €	50 640 €
3% de salariés handicapés	1 688 €	3 376 €	1 0128 €	25 320 €
6% de salariés handicapés	0 €	0 €	0 €	0 €

La loi du 11 février 2005 stipule qu'à partir de 2010, la contribution des entreprises qui n'emploient aucun travailleur handicapé et ne passent aucun contrat de sous-traitance avec le secteur protégé pendant trois années consécutives est augmentée à 1500 fois le SMIC horaire, soit l'équivalent d'un salaire à mi-temps (SMIC, charges comprises).

#### **Vos 4 principales possibilités pour emprunter le chemin de l'intégration :**

- L'emploi direct
- Les contrats avec le secteur du travail protégé (ESAT) à hauteur de 50% maximum de l'obligation : ces contrats représentent un certain nombre d'unités bénéficiaires en fonction de votre chiffre d'affaires
- L'accord d'établissement, d'entreprise ou de branche : c'est un accord négocié avec les partenaires sociaux pour mettre au point un programme annuel ou pluriannuel d'actions d'insertion
- L'accueil de stagiaires handicapés, si le stage dépasse les 150 heures

# Raison



## Votre entreprise gagne à faire le premier pas

« Une entreprise qui prend le temps de découvrir le monde du handicap, et qui fait l'effort de l'intégrer, s'ouvre à de nouvelles idées et à des horizons plus larges, et s'insufflé une énergie vive et inattendue. »

**Annyvonne Jeanmaire**

Présidente d'AGATHE (Association pour la Gestion de l'Accord Travailleurs Handicapés de l'Écureuil)

# 93%

**des entreprises se disent satisfaites des travailleurs handicapés qu'elles emploient.**

(Sondage Louis Harris)

# Pour aller plus loin avec L'ADAPT

## **Le Département national formation**

*pour former des équipes au recrutement et à l'intégration des personnes handicapées.*

Karine David  
karine.david@ladapt.net  
01 48 10 12 30

## **La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées**

*organisée par L'ADAPT chaque troisième semaine de novembre pour sensibiliser et faire agir.*

[www.semaine-emploi-handicap.com](http://www.semaine-emploi-handicap.com)  
[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

## **Des forums pour l'emploi, des Jobdatings<sup>©</sup> et des Handicafés<sup>©</sup>**

*des actions ciblées pour permettre aux candidats handicapés  
et aux recruteurs de se rencontrer.*

[contact@ladapt.net](mailto:contact@ladapt.net)  
01 48 10 12 46

**L'ADAPT**  
**ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET**  
**PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES**  
Tour Essor - 14 rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex  
Tél. : 01 48 10 12 46 - [www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)



# Qu'est ce qui séduit Julie ?

... L'engagement de Conforama dans la reconnaissance des compétences et des talents au-delà du Handicap.



Pour que le Handicap ne soit plus un handicap, Conforama s'engage pour le recrutement et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées. Affichez vos compétences chez Conforama en postulant sur [missionhandicap@conforama.fr](mailto:missionhandicap@conforama.fr)

[www.canalconfo.com](http://www.canalconfo.com)



UNE SOCIÉTÉ

PPR



## Vivre avec et comme les autres

Une personne handicapée doit-elle vivre en milieu protégé ou comme tout un chacun en milieu ordinaire ? Du soin à la rééducation, quel accompagnement peut-il lui être proposé ? Quelle formation peut-elle suivre ? Quelle action pour son retour à l'emploi ?

**L'ADAPT** accompagne chaque année plus de 10 000 personnes handicapées touchées par le handicap à leur naissance ou suite à un accident de la vie. Au travers de ses établissements sanitaires et médico-sociaux, **L'ADAPT** prodigue soin et rééducation et propose orientation, formation et aide à l'insertion professionnelle à chacun de ses bénéficiaires. La mission qu'elle mène depuis près de 80 ans : accompagner la personne handicapée dans son combat ordinaire, celui de sa vie quotidienne, pour qu'elle puisse vivre avec et comme les autres.

## L'ADAPT ACCOMPAGNE LES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LEUR VIE DE TOUS LES JOURS

### L'enfant handicapé doit être scolarisé dans l'école de son quartier

Les professionnels de nos **9 établissements pour enfants** oeuvrent quotidiennement pour accompagner, soigner et scolariser l'enfant dans l'école de son quartier.

**En 2007, 1550 enfants ont été suivis.**

### Dès l'hôpital, un accidenté doit pouvoir préparer son avenir

Les professionnels des **9 centres de médecine physique et de réadaptation (CMPR)** de L'ADAPT rééduquent chaque jour les victimes d'accidents ou de maladies. Au-delà, ils anticipent, dès la prise en charge hospitalière, la suite de leur vie professionnelle, sociale et familiale par la démarche précoce d'insertion.

**En 2007, 3500 patients ont été accueillis.**

### La personne handicapée doit pouvoir se former

L'ADAPT dispose de **14 sites de formation**. Par ailleurs, pour permettre aux stagiaires de se former sans quitter leur région, elle se rapproche de structures de droit commun, comme l'AFPA ou propose des formations ouvertes à distance.

**En 2007, 4350 stagiaires ont été formés.**

### La personne handicapée doit pouvoir travailler

L'ADAPT compte **15 établissements et services d'aide par le travail (ESAT)** permettant à la personne lourdement handicapée de travailler. Parmi ces structures, **9 sont « hors les murs »** et offrent au travailleur handicapé la possibilité d'intégrer des entreprises du milieu ordinaire.

**En 2007, 460 travailleurs handicapés ont travaillé en ESAT.**

## PARALLÈLEMENT, L'ADAPT MÈNE DES ACTIONS EN FAVEUR DE L'EMPLOI :

### La Semaine pour l'emploi des personnes handicapées

Depuis 1997, en novembre, L'ADAPT organise cette Semaine où entreprises et travailleurs handicapés se rencontrent partout en France. Près de 150 manifestations (forums, Jobdatings<sup>®</sup> et Handicafés<sup>®</sup>) contribuent à briser les préjugés et à révéler les compétences. En 2007, pas moins de 60 000 rencontres entre travailleurs handicapés et recruteurs ont eu lieu.



### Le Réseau des Réussites

Ce réseau national propose un parrainage à toute personne handicapée qui le souhaite. En 2007, ses 18 comités constitués de 150 bénévoles ont accompagné 300 travailleurs handicapés dans leur recherche d'emploi.

[www.ladapt.net](http://www.ladapt.net)

Pour en savoir plus sur les actions de L'ADAPT : [www.ladaplt.net](http://www.ladaplt.net)

● Oui, j'adhère à L'ADAPT et je soutiens ses actions :

20 euros

40 euros

Autre : ..... euros

● Je souhaite faire un don à L'ADAPT :

..... euros

● Je souhaite apporter mon concours bénévole aux actions de L'ADAPT

Oui  Non

● Je souhaite recevoir régulièrement des informations de L'ADAPT :

Oui  Non

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Email \_\_\_\_\_

**Avantage fiscal :** Le montant de votre adhésion est déductible de vos impôts dans les conditions prévues par la loi.

Un reçu fiscal vous sera envoyé dès réception de votre adhésion. L'adhésion donne droit de vote pour l'élection du Conseil d'administration de L'ADAPT, dès l'année suivant l'adhésion et offre la possibilité de participer à son Assemblée générale.

**Ils comptent sur nous,  
nous comptons sur vous.**



**L'ADAPT Service Adhésion**  
Tour Essor  
14 rue Scandicci  
93508 Pantin Cedex

Affranchir  
au tarif lettre